

Évry, le 06 Octobre 2021

Chers parents,

L'Association des Parents de l'Enseignement Libre de l'école Sainte-Mathilde (APEL) vous invite à participer à :

L'assemblée générale ordinaire de l'Apel de l'école Sainte-Mathilde aura lieu le Jeudi 21 Octobre à 20h00

Nous vous rappelons que l'ensemble des parents de l'école Sainte Mathilde, au travers d'une partie de la contribution de solidarité est membre de cette association, et c'est pour cela que vous êtes concerné par cette assemblée générale. Vous avez également le droit de vous exprimer au travers de votre vote.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'un pouvoir au cas où vous ne pourriez pas être présent. Ce document est à compléter et à remettre signer dans la boîte aux lettres de l'APEL. Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, n'hésitez pas à vous faire représenter.

Cette Assemblée est, pour tous les parents de l'école et, plus particulièrement, pour les nouveaux parents, un moment privilégié pour se rencontrer, s'informer et s'exprimer sur les choix et les orientations proposées par l'APEL tout au long de l'année scolaire.

L'Apel de l'école Sainte-Mathilde n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à vos actions. Si vous souhaitez consacrer un peu de temps à la vie de l'école, n'hésitez pas à venir nous rejoindre au Conseil de l'APEL, véritable moteur de notre association.

Nous vous remercions par avance de votre participation active à ce rendez-vous important pour la vie de l'école et de nos enfants et vous attendons nombreux à cette Assemblée générale.

Très cordialement,

Madame BENNAI, Présidente

et les membres du conseil d'administration de l'Apel de l'école Sainte-Mathilde.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Jeudi 21 Octobre 2021 à 20h00

Mme BRUNET, chef d'établissement et Mme BENNAI, présidente de l'Apel.

1) Présentation de l'APEL, son rôle et ses objectifs

2) Partie statutaire :

1. Rapport moral
 2. Rapport financier 2020 / 2021
 3. Vote du quitus
 4. Orientations pour 2021 / 2022 et vote du budget prévisionnel
 5. Election des nouveaux membres au conseil d'administration de l'Apel
 6. Questions diverses
-